



Faculté de droit
et des sciences politiques
Pôle Sociétés

Étudier à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Guide 2025–2026





Chères étudiantes, chers étudiants,

La Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes Université et tous ses personnels (enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, chargés d'enseignement et personnels administratifs, d'accueil et techniques) ont le plaisir de vous accueillir pour cette nouvelle rentrée.

École d'humanité, vous accueillant sur les sites de Nantes et de La Roche-sur-Yon, la Faculté vous accompagne pour acquérir la rigueur et les savoirs nécessaires au développement de vos facultés et permettre ainsi votre émancipation personnelle et professionnelle.

Bienvenue dans cette communauté qui est désormais la vôtre et dans laquelle vous allez découvrir le statut d'étudiant, avec ses exigences (notamment l'autonomie), sa méthodologie, ses joies et, parfois, ses difficultés.

Bienvenue dans cette communauté qui n'assume sa vocation que par et pour vous. Investissez-vous ! Et ce, pleinement. L'Université est celle que vous porterez par votre implication dans la vie de la Faculté, par l'appétence que vous développerez pour les études de droit et de sciences politiques et la compétence que vous acquerez au contact des enseignants qui mettent à votre portée toute leur science et leur expérience.

Travaillez et profitez pleinement de vos études, de votre vie étudiante, de votre campus. Partagez les valeurs de l'enrichissement par la diversité, développez votre culture générale, engagez-vous dans les activités associatives et faites partager vos passions.

Bonne rentrée universitaire à toutes et à tous.

Frédéric ALLAIRE
Doyen de la Faculté

Bien démarrer

- 4. Boîte à outils
 - 5. Présentation de votre Faculté
 - 6. Règles et sécurité
-

Vos études

- 7. Calendrier universitaire
 - 8. Inscription pédagogique /// Organisation des cours et TD
 - 9. Groupes pédagogiques en L1
 - 10. Changements pédagogiques /// Dispenses d'assiduité
 - 11. Vos ressources pour étudier
 - 13. Votre projet professionnel
-

Votre vie étudiante

- 14. S'impliquer dans la vie de la Faculté
 - 15. Les associations
 - 16. Pratiquer une activité sportive
 - 17. Votre santé
-

Vos contacts

- 18. Direction administrative /// Scolarité formation initiale et continue
 - 19. Mémo
-

Boîte à outils



→ www.univ-nantes.fr/bienvenue

Une boîte à outils destinée aux étudiant·es est disponible sur le site de l'Université. Elle réunit sur une même page l'ensemble des informations utiles à un bon démarrage dans votre vie universitaire.



→ www.droit.univ-nantes.fr

Le site internet de la Faculté de droit et des sciences politiques de Nantes. Vous y retrouverez toutes les actualités, l'offre de formation, l'accès aux services de la scolarité et des emplois du temps, ou encore les résumés de cours.



→ **L'intranet**

Véritable portail d'information et point d'entrée vers tous les services numériques qui vous seront offerts tout au long de votre cursus, l'intranet étudiant est un passage incontournable ! Il vous donnera accès à tous vos webservices.



→ **Nous suivre sur les réseaux sociaux**

Et pour suivre au jour le jour ce qu'il se passe à la Faculté et sur le campus, vous pouvez nous retrouver sur vos réseaux sociaux.



{ @facdroitscponantes
@campuslrsv
@nantes.univ



{ @FacDroitScPoNantes
@poleuniversitaireyonnais
@nantesuniv

Et également sur LinkedIn et Youtube.

Présentation de votre faculté

La Faculté est implantée à **Nantes** et à **La Roche-sur-Yon**. Pour les deux premières années de la Licence droit, les enseignements, les enseignant·es, les documents, les modalités de validation et les examens **sont identiques** à Nantes et à La Roche-sur-Yon et **un seul et même jury** statue pour les L1 et L2 des deux campus.

Les deux campus offrent aux étudiant·es un restaurant universitaire, une bibliothèque universitaire avec de nombreux services (formation, informatique...), des activités sportives, scientifiques et culturelles de qualité.

Campus Tertre — Nantes

3539 étudiant·es

Chemin de la Censive du Tertre
BP 81307
44313 Nantes cedex 3
02 40 14 15 15

Plan des locaux ↓↓↓



Campus de la Courtaisière La Roche-sur-Yon

580 étudiant·es

221, rue Hubert Cailler
CS 50020
85035 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00

Règles et sécurité

Règles générales

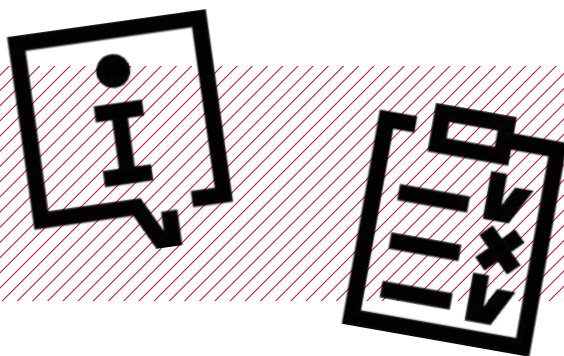
L'attention de chacun-e est portée aux **règles de politesse et de considération** envers les personnels et les étudiant-es. Les lieux d'études et d'espaces communs de la Faculté doivent être respectés dans l'intérêt de toutes et tous, vous contribuerez ainsi à l'amélioration des lieux dédiés à l'enseignement et à l'apprentissage dans un contexte agréable pour l'ensemble des usager-es.

Il est interdit de manger dans les salles dédiées aux enseignements (salles de cours et amphithéâtres). Les gobelets non hermétiques sont proscrits dans les amphis et

les salles. Utilisez les poubelles de tri et les cendriers extérieurs mis à disposition.

Respectez les horaires d'occupation des salles et amphithéâtres à la fin de chaque cours. Les emplois du temps sont contraints et imposent une grande attention portée à la ponctualité.

→ Le **règlement intérieur** de la Faculté est consultable à l'intérieur des locaux (proche cafétéria et hall rouge) et en ligne sur l'Espace Étudiant-e de notre site internet : droit.univ-nantes.fr/espace-etudiants



Sécurité

Des consignes de sécurité sont présentes dans la Faculté et doivent être consultées et respectées.

Des personnels de la Faculté sont formés Sauveteur Secouriste du Travail (SST), **la liste est affichée dans les lieux de circulation**, ascenseurs et les salles d'enseignement. **Le défibrillateur DAE est situé devant l'accueil.**

En application des recommandations du plan Vigipirate, il est interdit de laisser vos effets personnels (sacs, valises) sans surveillance au risque de devoir procéder à une évacuation des bâtiments. Chaque membre du personnel ou étudiant-e doit avoir sur lui sa carte CMS Nantes Université et doit pouvoir justifier de sa présence dans les locaux de la faculté.

En cas de besoin, le service de l'accueil (ALESA) est à votre disposition.



Calendrier universitaire 2025 - 2026

Le calendrier universitaire fixe les dates de début et de fin de cours pour chacun des semestres d'une année universitaire, les semaines d'examens de première et de deuxième sessions ainsi que les semaines de tenue des jurys de diplômes. Il est mis à jour et voté tous les ans.

Septembre 2025

- **Jeudi 4** : réunions de rentrée
- **Vendredi 5** : réunions de rentrée
- **Lundi 8** : début des CM
- **Lundi 29** : début des TD

Octobre 2025

- **Du 27 octobre au 2 novembre** : congés d'automne

Décembre 2025

- **Du 8 au 13** : TD (L1), rattrapages des CM et TD (L2, L3)
- **Du 15 au 20** : TD (L1), examens semestre 1 (L2, L3)
- **Du 22 décembre au 4 janvier 2026** : congés de fin d'année

Janvier 2026

- **Du 5 au 17** : examens semestre 1
- **Lundi 19** : début des CM

Février 2026

- **Lundi 9** : début des TD
- **Du 23 février au 1er mars** : congés d'hiver

Avril 2026

- **Du 20 au 25** : congés de printemps
- **Du 27 avril au 30** : rattrapages des CM et TD

Mai 2026

- **Du 4 au 30** : examens semestre 2

Juin - Juillet 2026

- **Du 9 au 10** : Délibérations Licences
- **Du 24 juin au 7 juillet** : session de rattrapage des Licences (sous réserve de validation par le conseil de gestion du mois de septembre)
- **Vendredi 10 juillet** : délibérations des Licences session 2 (sous réserve de validation par le conseil de gestion du mois de septembre)

Inscription pédagogique

Tout-es les étudiant-es, exceptés les primo-entrant-es, les étudiant-es inscrits au guichet et les ERASMUS sortant-es, **doivent OBLIGATOIREMENT**, même les redoublant-es, **saisir et enregistrer sur le site internet de la faculté leurs choix pédagogiques avant le 31/08/2025 INCLUS** (matières obligatoires et matières facultatives) une fois leur inscription administrative effectuée.

Assurez-vous bien, en consultant l'emploi du temps, que vous pourrez suivre chacun des cours choisis en option. Il peut arriver que deux cours optionnels se déroulent sur le même créneau horaire. Vous devrez alors choisir entre les deux.

Dans certains Masters 1, les langues sont facultatives. Un-e étudiant-e qui s'y inscrit s'engage pour le semestre à suivre les travaux dirigés et le contrôle continu ; aucune désinscription n'est autorisée.

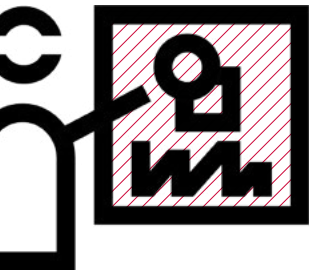
Toutes les informations relatives à la pédagogie sont consultables sur votre intranet : **Webservices > dossier pédagogiques > consultations des groupes**

Pour consulter les résumés de cours, scannez le QR code →



Organisation des cours et des TD

Les enseignements se déroulent du lundi au samedi.



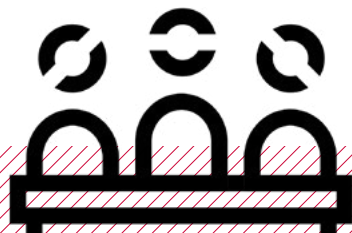
Les cours sont organisés sur **l'ensemble du semestre**, soit sur un total de 13 semaines. Le volume horaire de chaque cours

est réparti sur 8, 10 ou 12 semaines. Il est donc normal que certains cours ne figurent pas sur l'emploi du temps certaines semaines.

Les étudiant-es primo-arrivant-es à Nantes Université ont l'obligation de **suivre une séance de méthodologie à la bibliothèque universitaire et une visite**

médicale. Les modalités d'inscription seront publiées sur l'intranet, détaillées lors de la réunion de rentrée puis précisées par courriel.

Les listes des groupes de TD sont constituées la semaine précédant le début des TD, de manière automatique, sans possibilité de placement à «la carte». Ces listes vous seront communiquées par mail.



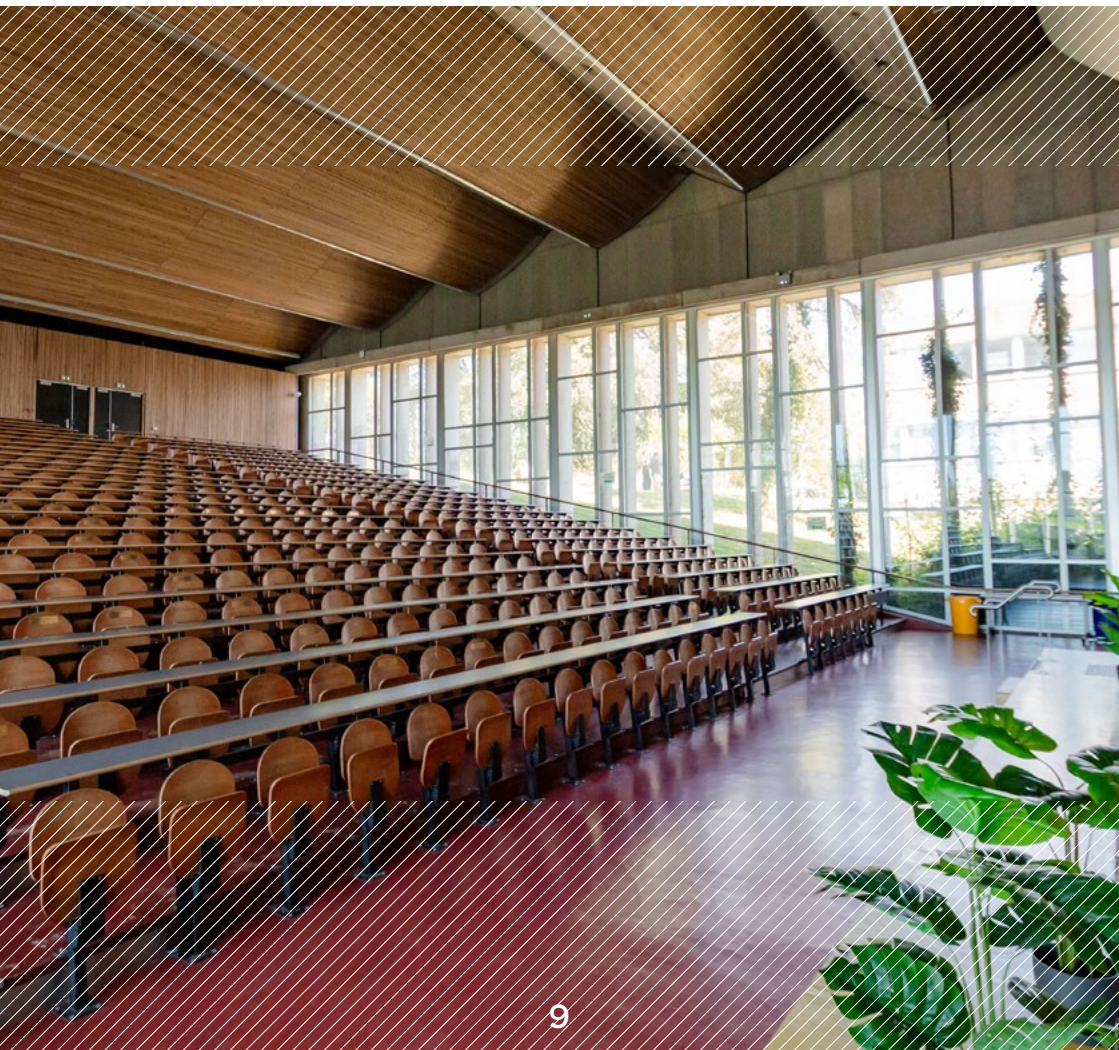
Groupes pédagogiques en L1

Les étudiant-es, dès leur inscription pédagogique, sont répartis dans des groupes de CM équilibrés, de manière aléatoire, sauf spécificités de choix

Les étudiant-es de Licence 1 sont répartis en groupes pédagogiques: L1G1 - L1G2 - L1G3 - L1G4 (Parcours Franco-Britannique et Irlandais) - L1G5 (ENS) - L1G6 (Europe) - L1G9 (Parcours Droit - Histoire de l'art).

Chaque groupe pédagogique a un emploi du temps qui lui est propre.

Les groupes d'affectation de chaque étudiant-e sont à consulter dans la rubrique «Webservices» (sous rubrique «scolarité» et «examens») de l'intranet de l'université (voir p11). Aucun changement de groupe ne sera autorisé.



Changements pédagogiques

Changements de choix pédagogiques (matières à options)

La procédure de changement de choix pédagogique du premier semestre s'effectue en ligne **du lundi 8 au dimanche 14 septembre 2025 inclus** pour les licences et masters 1.

Au second semestre, elle s'effectue **du lundi 19 janvier au dimanche 25 janvier 2026 inclus**. La procédure vous sera communiquée par mail.

Changements de groupes de TD

Les demandes devront se faire uniquement par permutation entre deux étu-

diant-es du même groupe pédagogique, suivant une procédure qui vous sera communiquée par mail.

Après ces dates, toutes les demandes de modifications devront être déposées au service de la Scolarité, par courrier manuscrit dûment motivé, et seront soumises à la décision de l'équipe de direction. Ces changements pédagogiques ne pourront être accordés que dans la limite des places disponibles. Aucune demande par courriel ne sera recevable. Les étudiant-es devront consulter leur fiche individuelle sur l'intranet pour vérifier si la modification demandée a été enregistrée.

Dispenses d'assiduité

Elles concernent tous les enseignements d'un semestre pour les matières notées en contrôle continu. Vous serez alors convoqués à un examen terminal. Il est nécessaire de se renseigner auprès de la scolarité avant tout dépôt de demande (Bureau 104).

La demande de dispense d'assiduité doit être justifiée en fonction de la situation de l'étudiant-e (contrat de travail, livret de famille, certificat médical, certificat de scolarité d'une autre formation...). Les dossiers de demande de dispense d'assiduité sont accessibles et à remplir en ligne. Un contrat pédagogique ayant pour

objet de clarifier les droits et devoirs des étudiant-es demandant un aménagement de l'année dans le cadre d'une dispense d'assiduité peut être proposé.

Pour le premier semestre, les demandes sont à faire du 1er septembre au 14 octobre 2025.

Pour le deuxième semestre, les dates seront communiquées ultérieurement.

Après ces dates, toutes les demandes de dispense devront être soumises, par courrier manuscrit dûment motivé, à la décision de l'équipe de direction. Aucune demande par courriel ne sera recevable.²



Vos ressources pour étudier

Votre adresse mail

Chaque étudiant·e inscrit à Nantes Université bénéficie d'une adresse email sous la forme : **prenom.nom@etu.univ-nantes.fr**. En cas d'hononymie, un chiffre peut être ajouté à votre adresse email. La Faculté et notamment les services administratifs et les enseignant·es communiquent par ce biais. Nous vous demandons donc de **consulter quotidiennement cette boîte mail** et d'utiliser exclusivement ce moyen de communication pour contacter les services administratifs ainsi que les enseignant·es, en rappelant toujours **votre numéro étudiant·e, votre année ainsi que votre groupe**.



Madoc

→ **madoc.univ-nantes.fr**

Plate-forme pédagogique de l'Université, cet espace permet à l'étudiant d'accéder à ses modules d'enseignement contenant les supports numériques de cours.



L'intranet

En plus de votre adresse mail, un certain nombre de services web vous sont proposés. **Pour y accéder**, vous devez vous connecter à l'aide des identifiants qui vous ont été remis lors de votre inscription. Ensuite, **rendez-vous sur le site de l'université** (www.univ-nantes.fr), **cliquez sur l'icône en haut à droite et identifiez-vous**. Vous êtes dès à présent sur l'Intranet de l'université.



UnCloud

→ **uncloud.univ-nantes.fr**

Service de stockage et de partage de documents, UNCLOUD permet aux personnels et aux étudiant·es de bénéficier d'une capacité de stockage de 100 gigas.

Tous les types de documents (image, PDF, doc...) peuvent être stockés en toute sécurité sur ce cloud hébergé dans le Data center de l'université. Les données peuvent également être consultées hors connexion grâce à une synchronisation. Des partages avec des utilisateur·ices extérieur·es à l'université peuvent aussi être effectués.



Vos ressources pour étudier



Bibliothèque universitaire

Les horaires d'ouverture

- du lundi au vendredi de 8h30 à 19h,
 - samedi de 8h30 à 13h
 - ouverture de 8h30 à 22h du lundi au vendredi, 6 à 8 semaines avant les sessions d'examen
- Calendrier sur www.bu.univ-nantes.fr

Les services en ligne

→ nantilus.univ-nantes.fr

Portail documentaire de Nantes Université : accès au catalogue et aux ressources électroniques de la BU, consultation de son compte lecteur.

→ ubib.fr

Service de questions-réponses à distance.

Les services dans la BU

- Prêt de documents (aux différents points d'accueil)
- Aide à la recherche documentaire
- Impressions - photocopies
- Accès wifi
- Prêt d'ordinateurs portables
- Salle handi'média
- Aide personnalisée avec un bibliothécaire sur rendez-vous, formulaire disponible sur Nantilus
- Visite de la BU en français et en anglais

L'université numérique juridique francophone

→ cours.unjf.fr



Plateforme en ligne **dédiée au droit et à la science politique**, l'UNJF propose près de **120 cours** couvrant les programmes de Licence et de Master. Les contenus sont élaborés, conçus et tenus à jour par des enseignant·es disposant d'une expertise reconnue.

Des guides de méthode ainsi que des cours sur les techniques de communication et l'insertion professionnelle sont également accessibles.

Vous pouvez y **accéder gratuitement** en vous connectant avec vos identifiants universitaires.

Votre projet professionnel

Afin de vous accompagner dans l'élaboration de votre projet d'études et professionnel, plusieurs outils, rendez-vous, et professionnels sont à votre disposition tout au long de l'année.

Le service relations entreprises et diplômés

Votre interlocutrice privilégiée au sein de la Faculté (offres de stages, emploi, rédaction de CV et de lettres de motivation...) :

Emmanuelle Beauflis

Bureau 119.1

relations.entreprises.droit@univ-nantes.fr

02 40 14 16 92

Stages / jobs étudiants

Retrouvez les offres sur votre intranet :



Le SUIO

Vous accompagne dans la construction de votre orientation et de votre projet professionnel (ateliers, entretiens, aide aux candidatures, recherche de stage...).

Service Universitaire d'Information et d'Orientation - SUIO

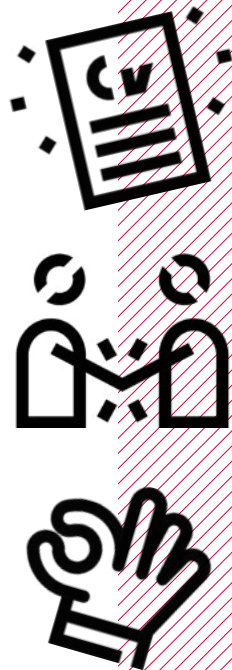
110 boulevard Michelet, à Nantes

suio@univ-nantes.fr

02 40 37 10 00

Vos rendez-vous

- 20 novembre 2025 : forum des métiers du droit
- réunions d'informations sur l'alternance
- suivez notre actualité sur www.droit.univ-nantes.fr



Votre vie étudiante

S'impliquer dans la vie de la Faculté en participant à la vie associative

Les étudiant-es de Nantes Université s'engagent. Chaque année, **150 associations étudiantes animent les campus**, et notre taux de participation aux élections étudiantes est deux fois supérieur à la moyenne nationale.

L'engagement étudiant fait partie intégrante de l'expérience étudiante. Il contribue à la construction individuelle, l'intégration, la prise de conscience citoyenne et l'expérimentation en condition réelle de la conduite de projets.

Notre établissement engage de nombreux moyens pour le cultiver : conseils méthodologiques, suivi de projets, soutien logistique et matériel, aides financières...

Valorisation de l'engagement étudiant (VEE)

Les étudiant-es de la Faculté peuvent **réaliser des demandes de valorisation de leurs engagements**.

Ces demandes peuvent permettre l'aménagement de l'organisation des études, ou l'obtention d'une bonification de 0.15 points qui sera prise en compte dans la moyenne générale de l'année.

Conditions et réglementations

→ www.droit.univ-nantes.fr/espace-etudiants/



→ Vous souhaitez créer votre association ou en rejoindre une, participer aux élections étudiantes, organiser un événement, faire des demandes d'aides pour votre projet associatif ou travailler à la Faculté ?

Contacts

Pour toute question administrative :

Angèle Paul
Secrétariat du décanat
02 40 14 15 94
angele.paul@univ-nantes.fr

Pour booster votre communication :

communication.droit@univ-nantes.fr

Les associations de la Faculté*

* liste non exhaustive susceptible d'être modifiée

Associations étudiantes hors filières

- Jurisnantes
- Les Tribuns Nantes
- Lysias Nantes
- Les engagés Nantes !

Association étudiante La Roche-sur-Yon

- BDE-C (La Roche-sur-Yon)
- Le Fil
- Ma'Yonnaise épicerie
- Hashtag infos

Associations étudiantes de Nantes Université

Retrouvez la liste complète et les contacts de toutes les associations de l'Université sur «**L'annuaire des Associations**» disponible dans la partie «S'épanouir sur les campus» du site internet

Associations étudiantes par filière

- **AEPE**
Association des étudiants parcours Europe
- **Association filière franco-britannique**
- **AESP Nantes**
Association des étudiants en science politique
- **ANAU**
Association des étudiants master villes et territoires
- **ANJDE**
Association nantaise des juristes en droit de l'environnement
- **AHDO**
Association des historiens du droit de l'ouest
- **AEDEIN**
Association des étudiants en droit européen et international de Nantes
- **AEDM**
Association des étudiants en droit maritime
- ...

Direction de la vie étudiante

dve@univ-nantes.fr
02 72 64 04 40



Pratiquer une activité sportive

Inscription au PASS'SPORT

C'est une offre qui donne la possibilité aux étudiant·es inscrit·es à Nantes Université de participer à la fois à **toutes les pratiques sportives** personnelles proposées par le SUAPS et **aux compétitions sportives universitaires** proposées par l'ASUN (Association Sportive de Nantes Université), sur simple demande et sans surcoût, **du niveau local au niveau international**.

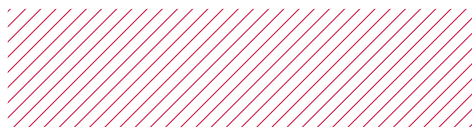
L'inscription au Pass'Sport est possible **tout au long de l'année universitaire**. Votre cotisation 2025-2026 est valable jusqu'à la première semaine de septembre 2026.



- Plus de **50 activités** proposées
- Sport de **haut niveau**
- Sport en **compétition universitaire**

Tarifs valables tout au long de l'année universitaire (que vous choisissiez 1, 2 ou 3 activités) :

- Étudiant·es de l'Université : 50 euros
- Étudiant·es boursier·es : 25 euros



Contacts

**Service Universitaire des Activités
Physiques et Sportives (SUAPS)**
→ www.univ-nantes.fr/sport/

3, boulevard Guy Mollet
44300 Nantes
02 40 99 84 48

Votre santé

Des consultations, sans avances de frais (selon les prestations avec Carte vitale et complémentaire santé) sont accessibles aux étudiant·es de Nantes Université

→ Retrouvez toutes les informations utiles sur : www.univ-nantes.fr/sante

Prise de rendez-vous en ligne

Visites bilan de santé prévention primo-arrivant

Services disponibles

- Consultations avec des médecins généralistes
- Prise en charge de soins infirmiers
- Consultations de gynécologie, contraception...
- Consultations de nutrition
- Accueil des étudiant·es en situation de handicap

Sur rendez-vous

- Bilan des vaccinations et mise à jour
- Consultations de psychologues
- Consultations de psychiatres
- Séances de bien-être et gestion du stress
- Séances d'aide au sevrage tabagique
- Formations aux gestes de premiers secours
- Informations et accompagnement social
- Relation d'aide et d'écoute

Sans rendez-vous

Accueil d'orientation ou d'urgence par un·e infirmier·e

Contacts

Service de santé des étudiants

→ Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

110, boulevard Michelet, à Nantes,
entre l'arrêt Morrhonnière
et l'arrêt Michelet du Tram

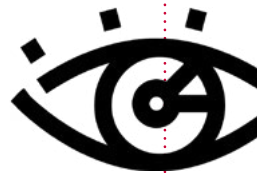
02 40 37 10 50



Cellule d'écoute et de signalement

Victimes ou témoins d'actes de violence, de discriminations ou de harcèlement moral ou sexuel, contactez :

ecoute-signalement@univ-nantes.fr
0800 711 260 (appel gratuit)





Direction administrative

- **Secrétaire générale** (bureau 119.5)
- **Secrétariat de direction** (bureau 119.3)
secretariat-doyen.droit@univ-nantes.fr
02 40 14 15 02

Service Scolarité Formation initiale et continue

Ce service répond à toutes les questions administratives allant de l'inscription jusqu'à la délivrance du diplôme en passant par les enseignements, la pédagogie, les emplois du temps, les examens et la formation continue.

- **Responsable de la scolarité** (bureau 110)
responsable.scolarite.droit@univ-nantes.fr

L'accueil du public s'effectue les matins de 8h30 à 12h30 (hors période d'inscription), les après-midis étant consacrés au traitement des dossiers.

Licences

- licences.droit@univ-nantes.fr
Bureau 104

Parcours Europe

- parcours.europe@univ-nantes.fr
Bureau 105

Parcours Franco-Britannique et Irlandais

- parcours.fbi@univ-nantes.fr
Bureau 105

Emploi du temps

- edt.droit@univ-nantes.fr Bureaux 102

Examens

- responsable-examens.droit@univ-nantes.fr
Bureaux 103

Régimes spéciaux - aménagement

- regimes-speciaux.droit@univ-nantes.fr
Bureau 103

Mémo

Conception : Faculté de Droit et des Sciences Politiques
Crédit photographique : © Service photo de Nantes
Université - © Harmony Voru-Igolen (Service communi-
cation de la Faculté de Droit et des Sciences Politiques)
Version du : 19 août 2025 3:55
© Nantes Université /// Document non contractuel



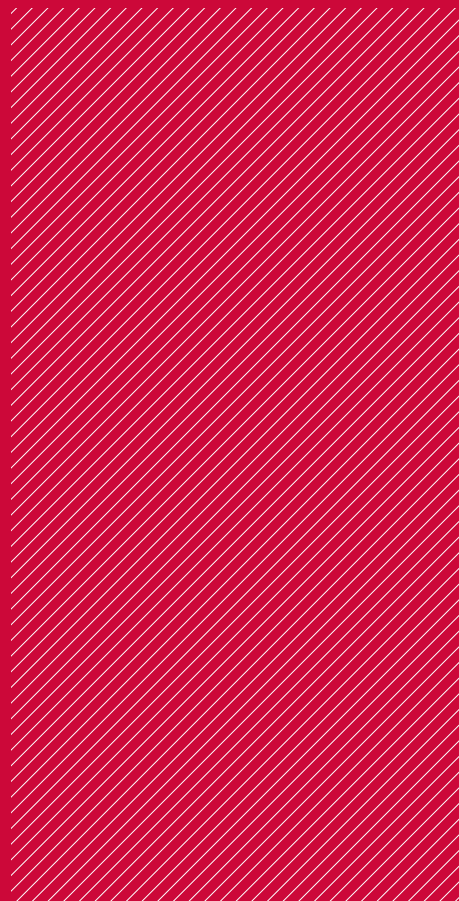
@FacDroitScPoNantes



@FacDroitScPoNantes



Faculté de droit et des sciences
politiques de Nantes Université



Faculté de Droit et des Sciences Politiques

Chemin de la Censive du Tertre

BP 81307

44313 Nantes cedex 3

02 40 14 15 15